



Communiqué de presse
2 juin 2026

A Saint-Michel-sur-Orge, ENGIE double son réseau de chaleur

- Une extension ambitieuse d'ici 2028 : 8 km de réseau pour 2 800 équivalents-logements supplémentaires ;
- Un mix énergétique porté à 65 % d'énergies renouvelables et de récupération grâce au raccordement récent au réseau géothermique voisin de la Société d'Exploitation des Energies Renouvelables (SEER) exploité également par ENGIE ;
- Jusqu'à 1 900 tonnes de CO₂ évitées chaque année et une énergie locale plus stable et compétitive ;
- Un partenariat structurant annoncé au salon de l'AMIF entre la Ville de Saint-Michel-sur-Orge et ENGIE pour accompagner le développement du réseau.

Un réseau de chaleur historique qui change d'échelle

Mis en service en 1965, le réseau de chaleur de Saint-Michel-sur-Orge alimente actuellement 2 500 équivalents-logements dont 3 équipements publics et des bâtiments tertiaires et d'habitation, via 4 km de réseau.

Historiquement alimenté par du gaz, ce réseau franchit une étape décisive en 2025 avec son raccordement au réseau géothermique de la SEER qui dessert déjà plusieurs communes de l'Essonne. Ce raccordement s'inscrit dans une logique d'interconnexion et de mutualisation des ressources énergétiques à l'échelle du territoire. Désormais, 65 % de la chaleur distribuée par le réseau à Saint-Michel-Sur-Orge provient d'énergies locales, renouvelables et de récupération.

Cette interconnexion repose notamment sur des infrastructures dédiées, dont une chaufferie équipée d'échangeurs thermiques avenue Saint-Saëns, assurant la liaison entre les réseaux et la distribution de la chaleur aux abonnés.

Un développement ambitieux au service des habitants et des équipements publics

Porté par ENGIE et soutenu par la Ville, le projet prévoit à horizon 2028 :

- 8 km de canalisations supplémentaires pour atteindre 12 km au total ;
- 16 MW de puissance souscrite supplémentaires ;
- 28 GWh de plus de chaleur distribuée ;
- 2 800 équivalents-logements raccordés en plus des 2 500 existants ;
- 14 nouveaux bâtiments communaux desservis, faisant de la Ville le premier abonné du réseau : 5 groupes scolaires et 3 gymnases, l'accueil de loisirs Descartes, la maison

médicale qui a remplacé la bibliothèque, le pôle associatif des Mares Yvon, la crèche Dolto, le centre culturel Baschet et la salle des Genêts.

L'investissement, estimé à 22 millions d'euros, vise à répondre à la croissance des besoins énergétiques de la Ville tout en accélérant sa décarbonation.

Au-delà de la performance environnementale, avec près de 1 900 tonnes de CO₂ évitées chaque année, soit l'équivalent de 740 voitures retirées de la circulation, le projet garantit également aux usagers une plus grande stabilité des coûts, notamment grâce à la TVA réduite à 5,5% sur la chaleur renouvelable.

Un projet structurant pour la transition énergétique locale

En s'appuyant sur la géothermie profonde, énergie renouvelable, locale et disponible en continu, Saint-Michel-sur-Orge s'inscrit dans la trajectoire de transition énergétique concrète du territoire en cohérence avec ses objectifs climatiques. Le développement du réseau de chaleur constitue un levier majeur pour réduire l'empreinte carbone des bâtiments tout en sécurisant l'approvisionnement énergétique des habitants, des équipements publics et des acteurs économiques.

Le contrat CVC des bâtiments publics reconduit avec ENGIE

La Ville de Saint-Michel-sur-Orge a par ailleurs renouvelé sa confiance à ENGIE en reconduisant, pour une durée de quatre ans, le contrat d'exploitation CVC (Chauffage, Ventilation, Climatisation) de ses 43 bâtiments publics. Ce marché intègre la fourniture d'énergie avec un objectif de réduction de 30 % des consommations grâce à :

- un programme de modernisation des installations ;
- un pilotage optimisé des usages ;
- l'anticipation du raccordement des 14 bâtiments au réseau de chaleur.

Il couvre également l'exploitation et la maintenance des équipements, ainsi que la réalisation de travaux destinés à améliorer la performance énergétique (installations, isolation, ...).

À l'occasion du Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF) où la Ville de Saint-Michel-sur-Orge et ENGIE ont officialisé le développement du réseau de chaleur, Thierry LANDAIS, directeur Île-de-France Réseaux d'ENGIE a affirmé : *« Ce projet témoigne de la confiance que nous accordons à la Ville et de la solidité du partenariat que nous construisons dans la durée. Il traduit notre engagement commun à accélérer la transition énergétique locale, avec une infrastructure performante, évolutive et durable. Au-delà de sa dimension technique, cette réalisation s'inscrit dans une ambition partagée : accompagner le développement du territoire, répondre aux enjeux climatiques et proposer des solutions fiables, abordables et bas carbone au service des habitants et des acteurs locaux. »*

« Ce projet illustre notre volonté de construire, avec nos partenaires, un modèle énergétique plus durable, au service de l'ensemble de nos habitants. Il s'inscrit parfaitement dans le cadre du Plan Vert que nous avons mis en place. Notre objectif est double, faire rimer écologie avec économies. » a ajouté Sophie RIGAULT, Maire de Saint-Michel-sur-Orge.

Contacts presse

Infrastructures Energétiques Locales

Alix Germain

Tél. +33 (0) 7 64 44 74 36

alix.germain@external.engie.com

Ville de Saint-Michel-sur-Orge

Valérie LE TALLEC

Tél. +33 (0) 6 76 02 88 67

Valerie.letaltec@saintmichel91.fr

À propos de la SEER

Société Publique Locale créée en 2014 pour assurer la mise en œuvre et l'exploitation du réseau de chaleur géothermique de Grigny et Viry-Chatillon. A ce jour le capital est détenu à 60% par le SIPPEREC et à 40% par Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, Grigny Viry-Chatillon, Fleury-Mérogis, Sainte-Geneviève-des-Bois et Morsang-sur-Orge.

Pour en savoir plus : [GÉOTHERMIE - SEER](#)

À propos d'ENGIE

ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec 98 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit plus de 10 milliards d'euros pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045. Chiffre d'affaires en 2024 : 73,8 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extrafinanciers (DJSI World, Euronext Sustainable - Europe 120 / France 20, CAC 40 ESG, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).